

Communiqué de Presse

24 avril 2025

**Financement d’actions à destination des personnes en situation de handicap.**

**Signature d'une convention entre le** **Centre hospitalier de Gonesse et le FIPHFP.**

**Le Centre hospitalier de Gonesse et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) ont le plaisir d'annoncer la signature d'une convention de partenariat destinée à mettre en place des mesures et des dispositifs visant à soutenir les personnels Bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi (BOE) qui sont en situation de fragilité, que ce soit à la suite d'une maladie, d'un handicap ou d'autres facteurs limitant leur capacité à travailler.**

Cette convention, signée par M. Jean Pinson, Directeur Général du GHT Plaine de France, et Mme Séverine Baudouin, Directrice adjointe du FIPHFP, le 23 avril 2025 à l’hôpital de Gonesse marque une étape importante dans l'engagement des deux institutions en faveur de l'inclusion et de la diversité.

Par cette convention la direction du GHT s’engage notamment à travailler sur des objectifs clairs :

* **Favoriser le recrutement de travailleurs en situation de handicap** notamment en participant à des Salons de recrutement et en ouvrant tous les postes de travail aux candidats en situation de handicap.
* **Améliorer le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes** notamment par l’identification de postes fléchés et en travaillant sur l’accompagnement par le biais de formations ou de la Période préparatoire de Reclassement donnant la possibilité de tester de nouveaux métiers
* **Mieux maintenir les agents dans l’emploi** (évaluer – accompagner – aménager). Une meilleure identification des Bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi (BOE) permettra la mise en place de suivis annuels. Notre accompagnement vise également à préparer les projets professionnels des agents en cas de handicap progressif.
* **Développer la formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapé.** Mise en place de tuteur handicap identifié par pôle puis par service pour être en lien avec le référent handicap de l’établissement.
L’ambition étant d’avoir un tuteur par pôle et à termes un tuteur par service.
* **Communiquer, informer et sensibiliser les personnels autour du handicap**
* **Imaginer des actions innovantes au service du handicap**

Pour que cette ambition devienne réalité, **le GHT mobilisera 1 129 780 euros** sur trois ans dont 491 000 euros seront financés grâce au soutien du FIPHFP.

**Quand l’innovation se met au service du handicap**

Parce que le jeu est souvent un bon moyen de sensibiliser et de former, le Centre hospitalier de Gonesse imagine un Espace Game dont la difficulté reposera en partie sur l’intégration de facteurs handicapants. Ainsi, les équipes devront franchir les différentes étapes du scénario en intégrant des handicaps visibles et invisibles pour mieux appréhender les difficultés rencontrées au quotidien par des personnes porteuses de handicap.

****Le centre hospitalier est un établissement de santé ouvert sur son territoire. Forts d’un partenariat avec l’ESAT d’Ezanville nous développons également un projet de ressourcerie et conciergerie qui devraient voir le jour cette année.
L’ambition est de mettre en place une filière destinée à valoriser les objets ne pouvant plus être utilisés dans le cadre hospitalier mais pouvant connaître une seconde vie. Et parce que la qualité de vie des personnels de l’hôpital est importante, nous imaginons la mise à disposition d’un service de repassage de linge de maison.

**Pour Jean Pinson, directeur général du GHT :**

« Cette convention témoigne de notre volonté commune de faire de l'inclusion un pilier de notre politique RH. Nous sommes convaincus que la diversité est une richesse et que chaque membre du personnel, quelle que soit sa situation, a un rôle essentiel à jouer au sein de nos équipes. Notre GHT s’emploie chaque jour au maintien d’un environnement inclusif et respectueux grâce à une démarche volontariste, engagée et citoyenne. »

**Séverine Baudouin, directrice adjointe du FIPHFP :**

« Si le FIPHFP impulse, oriente et donne les moyens depuis bientôt 20 ans, ce sont les élus, les agents et les cadres de la Fonction publique qui, chaque jour, jouent un rôle essentiel pour faire progresser l’emploi des personnes en situation de handicap. Les conventions que nous signons, sur tout le territoire, sont les témoignages du volontarisme toujours croissant des employeurs publics pour accompagner l’insertion, la formation et le maintien dans l’emploi de ces personnes. Merci de vous engager dans cette démarche d’inclusion. »

**POUR ALLER PLUS LOIN**

Le Groupement hospitalier de territoire (GHT) Plaine de France regroupe **les hôpitaux publics de Saint-Denis (93) et de Gonesse (95),** propose une offre de soins généraliste et compte 5 571 personnels médicaux et non médicaux au service des patients du territoire. Il bénéficie de plateaux techniques modernes et performants. Les deux centres hospitaliers du groupement poursuivent à travers leurs projets médicaux l’amélioration de la qualité des prises en charge, notamment par le développement des activités ambulatoires, de l’éducation thérapeutique et la mise en œuvre de partenariats pour proposer aux patients des parcours de soins complets. Ils ont tissé des liens forts avec les professionnels de ville, développé des spécialisations répondant aux besoins de santé du territoire et sont engagés dans la recherche clinique.

Situés sur un territoire, à la fois urbain et rural, souffrant d’un manque de professionnels de santé, nos hôpitaux publics sont par conséquent au cœur de l’offre de soins disponible. Les hôpitaux de Saint-Denis et Gonesse ont donc développé des savoir-faire dans la prise en charge globale des patients, sanitaire, médico-sociale et sociale.



Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l’insertion des personnes en handicapées œuvre pour l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l’emploi et à l’accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d’emploi dans la fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la Fonction publique de l’État, de la Fonction publique Territoriale, de la Fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts. Plus d’informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur X @FIPHFP www.fiphfp.f



A propos du groupe Caisse des Dépôts La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l’intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d’expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d’actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires

**Contact presse :**

GHT Plaine de France – Pierre Cliquet – 06 18 72 14 21 – pierre.cliquet@ghtpdfr.fr
FIPHFP : Véronique Bonnet - 06 08 62 33 59 - v.bonnet@agence-cid.fr